

Les notions de *cohérence* et de *cohésion* textuelles dans le domaine français

Un problème terminologique et méthodologique

par

Ivan Evrard

La linguistique textuelle qui s'est imposée dans le domaine français depuis la fin des années 70 fournit, avec les notions de *cohérence* et de *cohésion* textuelles, la parfaite occasion de revenir sur les rapports entre la terminologie et la méthode en linguistique.

Le cadre méthodologique que j'ai personnellement utilisé pour la présente contribution part du « triangle terminologique » de John Humbley et Gabriel Otman du Centre de Terminologie et de Néologie (INaLF 1996, « D. Les termes » – voir fig. 1). Les auteurs précisent qu'il faut lire ce schéma dans ...

un cadre de philosophie du langage de type conceptualiste, où le signe est le signe d'un réel objectif ou supposé. Le signe est simple ou complexe, linguistique ou non, mais, par rapport au concept, c'est un terme, par rapport à l'objet une dénomination. (*ibid.*)

La notion multiple de *concept*, qui reçoit le lien terminologique d'avec le signe, est détaillée dans ses diverses acceptions : « représentation mentale, générale et abstraite d'un objet » pour la philosophie, « universel de représentation » pour la linguistique (générale), « signifié » pour l'approche saussurienne, le *concept* est pour la terminologie « un sémème construit dont la définition est stabilisée à l'intérieur d'un domaine ou d'une discipline de sorte que ses occurrences soient identiques à son type » (*ibid.*). On peut en gros relire le triangle comme suit : le signe ou signifiant sera terme d'un concept ou signifié s'il répond à la condition d'une double

forme d'univocité. Cette double univocité doit permettre d'éviter homonymie (Humbley et Otman parlent aussi de « monoréférentialité ») et synonymie.

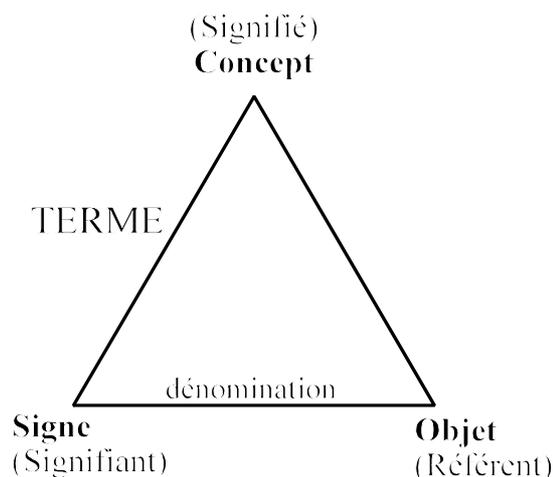


Figure 1 : le triangle terminologique selon Humbley et Otman

Le constat selon lequel la linguistique puise nécessairement les éléments de son appareil terminologique dans son objet même est relativement trivial (la fig. 2 rend compte des modifications que ce constat impose, selon moi, au triangle terminologique). Je montrerai, dans le cas qui m'occupe, comment la situation d'origine de ce transfert, disons, 'métalinguistique', pouvait *a priori* mettre en péril la condition de biunivocité terminologique et comment la biunivocité pourrait être réinstallée au départ même de cette situation (j'identifierai l'origine du transfert dans la description des termes par les dictionnaires généraux et par leur histoire). Le second ancrage théorique de la présente réflexion est lié au cadre disciplinaire, au domaine vers lequel opère le transfert (et dans lequel la biunivocité doit être vérifiée). Les sciences du langage mettent leur objet à distance, l'objectivent par la méthode. Celle-ci gère le rapport entre l'objet et des concepts opératoires (je reprends la notion de *concept* dans l'acception philosophique qu'en donnent Humbley et Otman). Les visions que la méthode crée de l'objet balisent du même coup des domaines, des disciplines. Mon propos sera dès lors d'illustrer la quête d'autonomie de la

linguistique textuelle et les manipulations méthodologiques auxquelles cette quête donne lieu et que révèle l'exploitation de la terminologie. Je le ferai en m'appuyant sur les modèles de linguistique textuelle proposés par Lita Lundquist (1980), Jean-Paul Bronckart (1985) et Jean-Michel Adam (1990).

Je terminerai en proposant une solution inspirée des travaux de Gustave Guillaume, solution qui en plus de permettre le respect d'une biunivocité naturelle des termes, garantit de ne pas départir la linguistique textuelle des acquis méthodologiques de la linguistique.

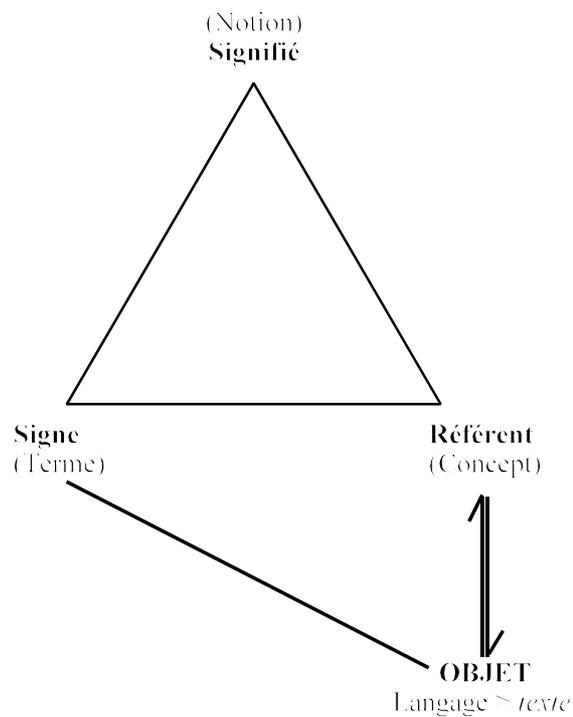


Figure 2 : la terminologie linguistique

1. Les termes : polysémie et synonymie

Les tableaux 1 et 2 reprennent les résultats synthétisés d'une rapide enquête lexicologique portant sur les sens donnés à « cohérence » (tabl. 1) et à « cohésion » (tabl. 2) par les dictionnaires généraux. Quand ils ne multiplient pas les subdivisions des articles et par là les définitions, ces dictionnaires reconnaissent au moins une polysémie à deux acceptions pour chaque terme. Sens propres ou figurés, spécialisés ou communs, emplois concrets ou abstraits. Je retiens de l'histoire des termes en français (Rey 1992, s.v. « cohérent, ente ») l'extension de sens 'concrets' (anatomie en 1524 pour « cohérence » et physique, géologie en 1740 pour « cohésion ») à des emplois 'abstraites' (respectivement à l'extrême fin du dix-huitième et au dix-neuvième siècle). Pour chaque emploi, deux axes discriminants ont été observés, soit les deux traits sémiqes analysés : l'objet pour lequel la notion est valide ('parties/tout') et la valeur propre de la notion ('statique/dynamique'). Cette valeur propre, trait sémiqes habituellement le plus chargé, isole les emplois concrets de « cohésion » pour lesquels les dictionnaires mentionnent unanimement le trait 'dynamique'. Quant aux emplois abstraits de « cohésion », leurs descriptions se rejoignent autour de la valeur attribuée à l'objet où la notion trouve à s'appliquer valablement, valeur nettement orientée vers le 'tout'.

Si l'on peut donc dessiner une frontière entre les deux termes depuis les emplois concrets de « cohésion » jusqu'à ses emplois abstraits, les emplois abstraits de « cohérence », qui partagent la valeur du trait sémiqes dominant avec les emplois abstraits de « cohésion », créent les conditions suffisantes à la synonymie des deux termes. Or ce sont ces emplois abstraits de « cohérence » qui les premiers sont 'technicisés' dans des domaines proches de la linguistique. Ainsi, Greimas-Courtés ne reprennent que « cohérence » et l'appliquent à un 'tout' (« doctrine », « système de pensée », « théorie » – 1979, s.v. « cohérence »). Pour eux, la « cohérence » est le « postulat qui sert de base à toute métalogue », « un des trois critères fondamentaux de la scientificité d'une théorie » (*ibid.*). Cette valeur relativement forte accordée à la notion fait indiscutablement penser à l'excès que Lalande met en lumière (1991¹⁷ s.v. « cohérence ») : celui de confondre le terme français avec son correspondant anglais « *coherence* » ou « *coherency* », plus proche, selon le philosophe, du français « consistance » ou ... « cohésion ». L'indifférenciation des termes récupérée par le champ des sciences humaines offre toute liberté à la linguistique textuelle pour exploiter (ou non) les deux termes en fonction de ses besoins propres.

COHERENCE	emplois concrets			emplois abstraits		
	spécification	parties /tout	statique /dynamique	spécification	parties/tout	statique/dynamique
TLF	<i>vieilli, physique</i>	<i>-molécules d'un corps -éléments d'un tout</i>	<i>liaison étroite adhérence mutuelle</i>	<i>courant</i>	<i>parties de ce tout</i>	<i>harmonie, rapport logique, absence de contradiction</i>
Larousse	<i>vieilli</i>	<i>éléments d'un corps matériel</i>	<i>liaison étroite</i>	–	<i>divers éléments d'un ensemble d'idées ou de faits</i>	<i>harmonie logique, absence de contradiction</i>
Robert 1970	<i>physique</i>	<i>éléments d'un corps</i>	<i>union étroite</i>	<i>par extension</i>	<i>idées qui s'accordent entre elles</i>	<i>liaison, rapport étroit</i>
Robert 1985	<i>didactique</i>	<i>éléments</i>	<i>union étroite</i>	<i>courant</i>	<i>idées qui s'accordent entre elles</i>	<i>liaison, rapport étroit</i>
Robert 1993	–	<i>éléments d'un corps</i>	<i>union étroite</i>	–	<i>idées qui s'accordent entre elles</i>	<i>liaison, rapport étroit, absence de contradiction</i>

Tableau 1 : les définitions de cohérence dans les dictionnaires généraux.

COHESION	emplois concrets			emplois abstraits		
	spécification	parties / tout	statique / dynamique	spécification	parties / tout	statique/dynamique
TLF	<i>physique</i>	<i>molécules d'un corps</i>	<i>force d'attraction, assure la cohérence physique</i>	–	<i>-groupe</i> <i>-pensée, raisonnement</i>	<i>union, solidarité étroite, caractère ... du lien</i> <i>caractère de solidité du lien logique</i>
Larousse	–	<i>-molécules d'un corps solide</i> <i>-parties d'un tout</i>	<i>force qui fait adhérer</i> <i>force qui retient, unit</i>	–	<i>-ensemble</i> <i>-pensée, exposé</i>	<i>qualité...</i> <i>caractère...</i>
Robert 1970	<i>physique</i>	<i>molécules homogènes des corps</i>	<i>force par laquelle ... adhèrent entre elles</i>	<i>par extension</i>	<i>[dans les exemples]</i> <i>« cohésion du groupe »</i> <i>« cohésion de l'armée »</i> <i>« pensée, exposition »</i>	<i>union, unité</i>
Robert 1985	–	<i>molécules homogènes des corps</i>	<i>force par laquelle ... adhèrent entre elles</i>	–	<i>-dans les parties d'un ensemble [mêmes ex. que Robert 1970]</i> <i>-pensée, exposé, œuvre</i>	<i>caractère d'unité</i> <i>cohérence, unité logique, harmonie</i>
Robert 1993	<i>physique</i>	<i>les éléments d'un même corps</i>	<i>ensemble des forces qui maintiennent associés</i>	<i>abstrait</i>	<i>-pensée, exposé, œuvre</i> <i>-membres d'un groupe</i> <i>« cohésion d'une équipe »</i>	<i>cohérence, unité logique</i> <i>union, solidarité</i>

Tableau 2 : les définitions de *cohésion* dans les dictionnaires généraux.

2. Les concepts : divergences, causes et conséquences

Pour identifier ces besoins propres, on peut partir de la distinction qu'instaure Benveniste entre la langue comme système de signes et la langue comme instrument de communication. Le postulat de base de la linguistique textuelle est que la communication fonctionne de manière globale. Il s'agit de remonter de ce fonctionnement global à certains traits formels qui le sous-tendent (ou inversement). Il faut donc décrire ce qui fait l'unité formelle du texte, dans l'unité aussi formalisée que possible du contexte.

Lita Lundquist utilise, hors de toute problématique, le seul terme *cohérence*. Sa définition est reprise à Halliday et Hasan (1976, p. 18, cit. par Lundquist 1980, p. 10, l'auteur souligne) : « Nous définissons *cohérence* comme 'the set of possibilities that exist in the language for making text hang together' ». C'est la définition donnée par les précurseurs anglicistes à « *cohesion* ». On ne s'y trompe pas : l'auteur se fixe de décrire « l'élément *cohésif* » (1980, p. 15, nous soulignons) « par lequel une phrase prend appui sur l'une au moins des phrases précédentes », d'analyser ainsi les trois actes de langages searliens (référence, prédication, illocution) du niveau de la phrase à celui du texte, et de dégager enfin trois structures pour trois *cohérences* : la *cohérence* thématique, la *cohérence* sémantique et la *cohérence* pragmatique (1980, pp. 72-76). Comme *cohérence*, le terme, servait de pivot à l'indifférenciation synonymique, *cohérence*, le concept, sert de pivot à la liberté méthodologique. Pour décrire, en effet, ce fonctionnement du texte, elle doit imposer une définition « suffisamment large et vague » de la syntaxe (1980, p. 26) : « Nous considérons comme syntaxiques les moyens par lesquels une langue exprime les relations entre les différents éléments d'un texte. »¹ Solution de peu de prix pour une difficulté à « traiter, sans distinction préétablie, tous les éléments du *texte* qui participent à la cohérence » (*ibid.*, l'auteur souligne). Car il faut malgré tout distinguer entre les étapes de la méthode : le repérage des « moyens » syntaxiques résulte d'une « analyse linéaire, de phrase à phrase », leur description se fait « par rapport à l'organisation du *texte* » (*ibid.*, l'auteur souligne encore). Pour la terminologie, on observe que Lundquist reprend le terme dans le domaine de la linguistique textuelle, mais confronte encore le concept à l'objet dans le champ entier de la linguistique (notamment par le biais de sa réflexion sur le rôle de la syntaxe et sur la distinction des types de *cohérence*).

Jean-Paul Bronckart propose un modèle qui retrace dans leur successivité les opérations présidant à l'élaboration d'un texte depuis le traitement des contenus et du contexte jusqu'à leur restitution sous forme d'une « organisation séquentielle effective des unités verbales ». La *cohésion*, ou plutôt donc les « opérations de *cohésion* », relèvent de la dernière étape du processus de production textuelle (1985, p. 55) : « Sous ce terme, nous regroupons

l'ensemble des opérations qui contribuent au maintien de l'unité du texte, et qui assurent donc la 'continuité dans le changement' (...). » L'auteur sélectionne ce concept de *cohésion* selon ses « options méthodologiques dans le champ de la psychologie du langage » (« les constructs théoriques que nous retiendrons doivent pouvoir être validés par les traces qu'ils laissent en surface des textes », 1985, p. 54) et selon « l'orientation de [son] travail vers la seule production » (*ibid.*). Ces critères le portent à « évit[er] le concept de 'cohérence', tel qu'il est analysé notamment dans les écrits de Charolles », c'est-à-dire conçu comme « un jugement porté sur le texte, jugement qui opère bien entendu à partir d'unités de surface, mais aussi à partir d'inférences, d'identification des présupposés etc., qui en font un mécanisme d'interprétation très général » (1985, p. 54, souligné par nous). D'où une conception de *cohérence-cohésion* reprise à Slakta (1975) et à sa distinction d'un « ordre du texte » et d'un « ordre du discours » (« comme deux perspectives différentes d'approche des corpus textuels, l'une de type interne et formel (...) l'autre de type externe, c'est-à-dire se posant la question du rapport des unités du texte avec les paramètres du contexte » – Bronckart 1985, p. 55). Mais où Slakta rapproche la *cohésion* de l'« ordre du texte » et reconnaît l'importance d'un certain degré d'immanence dans sa description linguistique, Bronckart voudrait l'appliquer au niveau externe des « opérations langagières » : il rejette donc à tous niveaux ce degré d'immanence et déclenche un ensemble de contradictions. On s'interroge, par exemple, sur la valeur réelle de *cohésion* : ensemble d'opérations ou résultat linguistique de celles-ci ? Et, effet beaucoup plus lourd de conséquences : le décalage entre d'une part, la description des unités linguistiques qui inaugure la présentation du modèle (« nous tenterons de nous abstraire des aspects sémantiques et des effets pragmatiques des unités pour nous centrer exclusivement sur le critère de 'fonction distinctive' », 1985, p. 16), d'autre part, les classements et dénominations des unités comptabilisées pour caractériser statistiquement les types de textes dans la partie pratique de l'ouvrage (« à différentes situations de production devraient correspondre des configurations différentes d'unités linguistiques, ces dernières étant conçues comme la trace d'opérations langagières ayant trait aux paramètres langagiers spécifiques de chaque situation » – 1985, p. 62). Le choix terminologique, effectué par position et justifié explicitement, n'opère plus qu'à l'intérieur même du champ de la linguistique textuelle. La confusion a fait naître l'illusion d'une autonomie des termes et concepts par rapport aux faits à décrire.

Jean-Michel Adam prend position sans véritable confrontation (1990, p. 109) : « Au couple classique cohésion-cohérence, il convient de substituer un ensemble plus complexe de notions (...). » Charolles (1988) éclaire cette

proposition et confirme l'hypothèse d'une autonomisation croissante. Il montre en effet la nécessité apparente d'une redistribution notionnelle autour de la complexité du 'texte'. Il a fallu peu à peu distinguer un support linguistique d'un apport interprétatif. La distinction établie au départ de la complémentarité *cohésion-cohérence* exigeait une redéfinition de cohérence que les linguistes produiront avec une « tendance à charger le composant lexico-encyclopédique de leurs systèmes de façon à pouvoir contrôler le maximum d'inférences en restant dans leur domaine » (1988, p. 56). Il subsiste alors un résidu de paramètres pragmatiques qui rend caduque toute prétention à l'univocité terminologique et Adam procède au rééquilibrage comme suit (1990, p. 14) : « A la relation linéaire de connexité intra et interphrastique, il faut bien ajouter une relation non linéaire de cohésion-cohérence, construction élaborée par l'interprétant à partir d'éléments discontinus du texte. » Il attribue donc à la *connexité*, seul critère pour décrire la linéarité du texte, le support linguistique (elle « correspond aux rapports grammaticaux des formants linguistiques d'une expression », 1990, p. 109)² ; l'apport interprétatif est décrit à partir de la *cohésion* (« comment expliquer le fait que, quand on lit et comprend un énoncé, on éprouve (ou non) un sentiment d'unité ? » – 1990, pp. 109-110) ; la *cohérence* (« Le jugement de cohérence est rendu possible par la découverte d'(au moins) une orientation argumentative globale » – 1990, p. 111) est livrée à toutes les manipulations qu'impose à l'auteur son vœu d'intégration disciplinaire.³ Or la « notion essentiellement sémantique » de *cohésion* (définie à partir d'une conception de l'isotopie reprise à Greimas – 1990, pp. 109-111) a pour clés empiriques l'analyse des récurrences sémiques et les compatibilités sémantiques (partie sinon totalité de ce que Charolles appelle le « composant lexico-encyclopédique ») : il faut donc croire qu'elle n'est pas intégralement étrangère au support linguistique. Relevons encore la fréquente opposition établie entre *cohésion* et « progression » (les deux termes entrent dans la définition de la caractéristique des « propositions » qu'est la « succession » – 1990, pp. 41-48 – , seule apte à permettre l'accession au « tout signifié »). La « progression » est une valeur linéaire (mesurée, au-delà des reprises lexicales ou anaphoriques, soit des faits de *connexité*, dans le cadre de la perspective fonctionnelle de la phrase – thème vs rhème) et l'on ignore s'il faut la reconsidérer au niveau de la *connexité* ou s'il faut ramener celle-ci à un sous-état de la *cohésion*. A l'antipode de ces préoccupations, la *cohérence* (« découverte d'une orientation argumentative globale (...) qui rend possible l'établissement de liens entre des énoncés manquant éventuellement de connexité et/ou de cohésion et/ou de progression et/ou de pertinence situationnelle (contextuelle) » – 1990, pp. 111-112) est coupée de toute autre contrainte (synta-

xique, sémantique) que celles exercées par les conditions et plus encore les finalités de l'échange linguistique. Les très fréquents usages en cooccurrence immédiate de « cohésion » et de « cohérence » pourraient de plus donner à penser que la *cohésion* ne serait somme toute pour Adam qu'un sous-état de la *cohérence*. De sous-état à sous-état, l'on voit mal les domaines propres de chaque concept : il leur manque autant de traits distinctifs que d'éléments conjoints. Les termes subissent ici des changements de valeur que n'accompagnent plus aucunement la réflexion sur les faits à décrire.

3. L'objet à décrire : proposition et évaluation

Si l'on se remémore les deux pistes de différenciation que l'enquête lexicologique révélait, on considérera volontiers qu'une double opposition distinctive peut être retenue des termes, qui crée autour d'eux des zones d'inertie sémique à respecter pour leur application conceptuelle en linguistique : *cohérence* s'appliquera là où les parties d'un tout sont en jeu et où l'aspect statique est privilégié, tandis que *cohésion* s'appliquera là où le tout apparaît premier et où l'aspect dynamique se révèle déterminant. A l'autre pôle du questionnement, on peut maintenant trier comme suit les faits à décrire : « rapports (grammaticaux) », « relations », « liens », « *to hang together* », « continuité », « unité », « jugement » ... sont en gros les traits que l'on peut porter en compte aux concepts opératoires de la description même ; « unités linguistiques », « phrase(s) », « organisation séquentielle effective », « linéarité », « progression », « éléments discontinus », « compatibilités sémantiques », « succession », « structuration », « texte », « orientation argumentative », « tout signifié », « contexte », « pertinence » ... sont tous éléments ou caractéristiques en rapport plus immédiat avec l'objet de la description qu'avec cette description même. La gageure consistera à chercher dans les termes les sèmes qui permettront de rendre compte des aspects conceptuels tout en faisant écho à l'une ou à l'autre particularité de l'objet.

Gustave Guillaume (1971-1992)⁴, à cet égard, propose une intéressante conception de la *cohérence* en linguistique (*Leçons*, 11, p. 4) : « les faits de langue, parce que le nombre en est fini, constituent ensemble un entier systématique, dont toutes les parties sont en cohérence ». J'ai relevé, dans les *Leçons de linguistique* de 1945 à 1956, treize des quatorze attestations de *cohérence* mentionnées par André Joly et Marc Wilmet dans leur lexique complet de Gustave Guillaume. Critère méthodologique de reconstitution des systèmes linguistiques, concept explicatif aussi de leur constitution, de leur genèse et de leur évolution diachronique, la *cohérence* deviendra progressivement, sous la plume de Guillaume, une « loi de grammaire générale » (*Leçons*, 9, p. 147). *La cohérence est le principe par lequel se distribuent les paramètres qui permettent de définir la place relative des unités linguistiques*

en langue. C'est le principe par lequel l'équilibre des systèmes est conséquemment garanti. L'inertie du terme n'est en rien contrainte : la visée statique est assumée par les notions de place et d'équilibre ; les unités linguistiques sont, pour le moins, plus parties que tout. Méthodologiquement, la cohérence n'est pas l'apanage du texte. Tout au plus est-elle, en linguistique, une caractéristique de la langue, où les unités linguistiques s'organisent sous forme de systèmes hiérarchisés, où la place qu'elles occupent détermine les relations qu'elles peuvent entretenir en discours sur la base d'un ensemble le plus restreint possible de paramètres.

En discours par contre, les mêmes unités linguistiques se réalisent sous forme d'un continuum linéaire et la force qui les unit est la résultante d'une sélection réciproque parmi les paramètres qui définissent leur place en langue. La loi qui prime en discours serait, selon Guillaume (*Leçons*, 8, pp. 48-49), « celle de la meilleure suffisance expressive ». Mais là encore, la cohérence « s'institue » (*ibid.*). Selon les principes propres au discours, cela va sans dire (*Leçons*, 8, pp. 170-171) : « Quel est, en effet, le rôle vrai du discours ? Est-ce de séparer les mots, ou au contraire, (...) d'en effacer la distinction par une liaison intime (...). » Nulle part Guillaume n'emploie le terme « cohésion ». Je propose de donner son nom à cette « cohérence » qui s'institue en discours, à cette « liaison intime ». La force de linéarisation du message en discours respecte la visée dynamique de « cohésion » et constitue le tout que le terme privilégie. *La cohésion est donc le principe par lequel se combinent les unités linguistiques en discours, fonction de leur réalisation lexico-grammaticale.* C'est le principe par lequel l'émergence de l'axe syntagmatique du message linguistique est garantie.

On touche de la sorte au principal avantage méthodologique de cette conception. Quelle(s) que soi(en)t la (ou les) définition(s) retenue(s) pour lui, le texte, objet à décrire, est produit d'un langage naturel humain. A ce titre primordial, il répond à la condition de la double articulation de ce type de langages. L'axe syntagmatique apparaît en discours, comme lieu de réalisation grammaticale.⁵ L'axe paradigmatique répartit autour de l'axe syntagmatique les effets du message linguistique : 1. en amont, par renvoi aux paramètres de langue qui chargent les unités linguistiques de leurs potentiels lexical et syntaxique ; 2. à niveau, par reproduction d'une organisation non linéaire entre les seules unités linguistiques du texte (ces liens discontinus « préexistent » en langue, mais sont restreints ici aux seuls paramètres sélectionnés par la réalisation lexico-grammaticale des unités) – l'axe syntagmatique permet dans cet « ordre sémiotique du texte » de mesurer la « progression » ; 3. en aval enfin, les effets du message linguistique se mesurent par la référence d'abord aux acteurs de l'échange linguistique, référé-

rence qui draine dans son sillage les conditions et finalités de cet échange, et consécutivement par la référence aux éléments du monde.

Il n'est dès lors plus besoin de faire passer, comme Lundquist, la syntaxe par le blanchiment d'une conception « suffisamment large et vague ». Il faut y forger les moyens explicatifs propres à rendre compte du passage de la langue au discours. Le décalage entre les classements et dénominations d'unités linguistiques chez Bronckart n'est plus qu'une transition méthodologique qui respecte le fonctionnement autonome du langage, n'applique pas au discours le double nivellement d'opérations langagières rectilignes et d'une typologie statistique (nivellement de la dialectique langue-discours et de la dialectique paradigmatique-syntagmatique). La *connexité*, telle que décrite par Adam, seule à rendre compte de la linéarité du texte et de son support linguistique (dont on sait qu'il véhicule quelque chose d'une non-linéarité), réintègre la cohésion.⁶ La *cohésion*, telle que décrite par Adam, apport interprétatif et paradigme sémantique, est reconsidérée de la cohérence en langue à la cohérence de l'ordre sémiotique du texte, la *cohérence* de l'auteur révélant dans notre conception la prévision d'effets référentiels et rhétoriques.

Conclusion

De modèle en modèle, en étudiant l'argumentaire de positionnement des linguistes du texte, j'ai montré que chacun d'entre eux a tendance à utiliser l'indifférenciation où sont tombés les termes « cohérence » et « cohésion » en langue commune pour leur donner leur univocité dans un domaine qui tend à se confondre avec le seul modèle en question. D'une recherche d'autonomie au sein des sciences du langage par l'intermédiaire de concepts nouveaux et l'isolement d'un objet nouveau, on est passé à un isolement méthodologique qui permet un fonctionnement 'autotélique' du triangle terminologique.

Deux réévaluations s'imposaient après qu'eut été constatée la dérive méthodologique et terminologique de la linguistique textuelle en champ clos. Il fallait replacer l'objet à décrire dans une description générale du langage et nous avons levé l'impasse faite sur la langue, réintroduite comme une interface entre l'expérience du monde et le discours. Il fallait rendre à l'exploitation conceptuelle des termes son adéquation à leur bagage sémique et nous avons exploité leur évidente complémentarité pour rendre compte des caractéristiques complémentaires également de l'objet à décrire. Il en résulte des concepts transversaux forts et dépourvus d'ambiguïté.⁷

Ivan Evrard

Université Libre de Bruxelles

Notes

1. Soit une adaptation de la définition donnée à la syntaxe phrastique par Householder (1972 : *Syntactic Theory I*, Penguin, Harmondsworth, p. 11).
2. Lundquist lie, parmi les éléments constitutifs de la « cohérence pragmatique », la « connexion » au fonctionnement des « connecteurs ». Bronckart donne la connexité comme critère quantifiable en surface, où se marque la « planification discursive » (1985, pp. 50-53), opération de « structuration ».
3. En avant-propos, Adam exprime le désir d'intégrer à son modèle les apports de la sémiotique, de la sémiologie, de la rhétorique, de la sociolinguistique et de la psycholinguistique et propose pour le faire « sans éclectisme » la maxime méthodologique suivante : « Savoir hériter, ce sera savoir reformuler des acquis sans confusion et avec assez de modestie pour ne pas prétendre abusivement au changement radical de paradigme » (1990, p. 9).
4. Je renvoie à la publication posthume de ces *Leçons de linguistique* par l'abréviation « *Leçons* » suivie du numéro de volume et de la pagination.
5. Il faudrait ici évoquer le découpage du continuum discursif. La phrase en reste, je le pense, une étape essentielle. On peut analyser également en termes d'autonomisation et de légitimation la prééminence prétendument évidente du texte sur la phrase, prééminence brandie toujours (ou presque) en fondement d'une linguistique textuelle.
6. La connexité intervient, entre cohésion et cohérence du texte, pour l'analyse du rôle particulier joué par les connecteurs dans sa structuration, à proximité de la conception de Bronckart.
7. A ceux qui objecteraient la trop grande puissance de ces concepts (reproche souvent adressé aux théories inspirées de Gustave Guillaume), cette leçon en soi de Guillaume lui-même : « La cohérence chemine pas à pas, tenant compte du terrain et des mouvements qu'il impose d'accomplir pour avancer. Le chemin en lacets qui conduit au sommet d'une montagne est cohérent : il n'est pas logique, quoiqu'il ait sa logique » (*Leçons*, 5, p. 11).

Bibliographie

- Adam, Jean-Michel (1990) : *Éléments de linguistique textuelle*. Mardaga, Bruxelles.
- Bronckart, Jean-Paul et al. (1985) : *Le Fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel – Paris.
- Charolles, Michel (1988) : Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelles depuis la fin des années 1960, *Modèles Linguistiques X(2)* (pp. 45-66).
- Greimas, Algirdas J. et Joseph Courtés (1979) : *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Hachette, Paris.

- Guillaume, Gustave (1971-1992, posth.) : *Leçons de linguistique* (éd. R. Valin et A. Joly). Presses de l'Université Laval – Le Septentrion, Québec – Lille.
- Halliday, Michael A. K. et Ruqaiya Hasan (1976) : *Cohesion in English*. Longman, Londres.
- INaLF (1996) : « Les concepts opératoires de l'INaLF », URL : <http://www.ciril.fr/INALF/inalf.presentation/objets.htm>.
- Lundquist, Lita (1980) : *La Cohérence textuelle. Syntaxe, sémantique, pragmatique*. Nyt Nordisk Forlag, Copenhague.
- Lalande, André (1991¹⁷, 1926). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Presses universitaires de France, Paris.
- Slakta, Denis (1975) : « L'ordre du texte », *Etudes de Linguistique Appliquée* 19. (pp. 30-42).

Résumé

Les notions de *cohérence* et de *cohésion* textuelles donnent lieu dans la littérature concernant le *texte* à presque autant de définitions qu'il y a d'auteurs. Reprises au départ d'une étude lexicologique en langue courante (où l'on éclaire l'origine des confusions qui ont pu naître ça et là), les deux notions sont présentées comme révélatrices de la quête de légitimité et d'autonomie de la *linguistique textuelle*, construite parfois contre la linguistique, dans le domaine français. Face à la surenchère, et à l'empiètement réciproque, une solution est proposée qui, inspirée de la pensée de Gustave Guillaume, exploite, d'une part, la finesse du doublet terminologique et replace, d'autre part, les concepts dans le cadre d'une science linguistique en général.